

J'estime qu'un ministère de l'Industrie réussirait le mieux à trouver et à maintenir de nouvelles industries en publiant des renseignements relatifs aux marchés. Le ministère du Commerce, sous la direction de l'ancien ministre, a fait de grands progrès dans cette direction, et le nouveau ministère de l'Industrie lui enlèvera, il me semble, une partie de ses fonctions. Toutefois, mettre à la disposition des nouvelles industries les renseignements relatifs aux marchés existants ou éventuels sera l'une des principales fonctions du ministère de l'Industrie quand il sera établi.

Je crois également que le ministère de l'Industrie devra collaborer étroitement avec le ministère des Finances. Fait intéressant à noter, le rapport de 1962 de la Banque d'expansion industrielle mentionne une augmentation sensible du nombre d'emprunteurs par rapport à 1956. En 1962, plus de 2,000 prêts ont été consentis, dont 166 à des manufacturiers, en comparaison de 300 environ en 1956. Ces chiffres indiquent certainement une accélération marquée du programme de prêts, ce qui a été rendu possible en apportant à la loi des modifications visant à augmenter la somme dont dispose la Banque d'expansion industrielle pour consentir des prêts. Voilà qui illustre la nécessité de rapports étroits avec le ministère des Finances, car il faut des fonds pour établir de nouvelles industries, il en faut pour les maintenir et pour leur permettre de trouver des débouchés et de les conserver afin de réussir en affaires.

Pour commencer, je signalais que la création de nouvelles industries se rattachait étroitement à la mise en valeur de nos ressources, telles que minéraux, gaz et pétrole. A l'heure actuelle, deux ou trois usines de pâte à papier fonctionnent en Alberta. Pourquoi le papier n'est-il pas fabriqué en Alberta? Cette question nous est souvent posée au sujet de l'industrie de la pâte et du papier en général. C'est une mesure qui pourrait être prise si nous étions propriétaires et maîtres de nos ressources, mais dans bien des cas, comme pour l'industrie de la pâte en Alberta, l'exploitation est dominée par des sociétés américaines. Elles expédient la pâte brute aux États-Unis où elle est transformée en papier, ce qui crée des emplois dans ce pays. Si des mesures appropriées étaient prises, il serait possible de transformer la pâte au Canada.

Une des plus importantes ressources du Canada, c'est l'eau et l'énergie hydraulique. Personne n'ignore que l'industrie a besoin d'être approvisionnée constamment en eau. A mon sens, les plus grandes possibilités de notre pays résident dans ses ressources hydrauliques. C'est pourquoi il importe que le ministère, une fois établi, fasse sa part en avisant soigneusement à la possibilité de

mettre sur pied des programmes à long terme pour mettre en valeur nos ressources hydrauliques, en tenant compte de l'ensemble de l'expansion industrielle.

A ce sujet, je me vois forcé de rappeler que l'Alberta a refusé de procéder à l'étude de ses ressources hydrauliques et de tout le bassin hydrographique de la partie est des Rocheuses. Il est inévitable que cela soit un obstacle à toute planification de longue portée relativement à la mise en valeur des ressources hydrauliques, qui a une si grande importance pour les besoins actuels de l'industrie.

Voilà qui milite également en faveur d'une étroite collaboration entre le futur ministère de l'Industrie et les provinces. Une résolution nous a été présentée récemment en vue d'établir une caisse de prêts municipaux. La résolution à l'étude vise à instituer un ministère de l'Industrie. Et pourtant, les provinces n'ont guère été consultées pour l'un ou l'autre de ces projets. Je pense que le gouvernement ferait bien dans chacun de ces cas de prendre le temps de consulter les autorités de chaque province et de les persuader que leur collaboration est nécessaire pour que ces projets soient menés à bonne fin.

Je crois que dans la création d'un ministère de l'Industrie, l'un des principes fondamentaux devrait être de travailler à décentraliser l'industrie. Bien des urbanistes estiment actuellement que lorsqu'une ville atteint certaines dimensions, disons une population de 300,000 habitants, le fonctionnement de ses services perd de son efficacité. J'ai mentionné le chiffre de 300,000 parce que je crois que c'est celui que fixent généralement les urbanistes. Voilà un principe fondamental, je crois, dont un ministère de l'Industrie devrait tenir compte. Ce ministère devrait travailler à la décentralisation de l'industrie, car nous connaissons tous les difficultés qui se rencontrent dans certaines de nos grandes villes. Ainsi, il y a le problème du transport entre le domicile et le lieu de travail.

J'ai hâte que le bill soit présenté à la Chambre, pour voir, par exemple, s'il y aura une étroite liaison entre le ministère de l'Industrie et la Banque d'expansion industrielle. Celle-ci passera-t-elle sous la tutelle de celui-là? Pour qu'il y ait une liaison étroite, je crois qu'il vaudrait mieux qu'il en soit ainsi, si l'on doit créer un ministère de l'Industrie. Il y a quelques années, la Société de crédit agricole relevait du ministère des Finances. Depuis que nous l'avons fait passer sous l'égide du ministère de l'Agriculture, il n'y a aucun doute, selon moi, qu'elle accomplit une tâche beaucoup plus efficace; elle a prêté aux agriculteurs et s'est efforcée de satisfaire à leurs besoins. Je crois que la création d'un